



**Syndicat Ufict-CGT de la CRAM Nord Picardie,
de ses Etablissements,
du Centre Régional de Formation**
11 Allée Vauban 59662 Villeneuve d'Ascq Cedex

Monsieur le Directeur Délégué régional

EDF du Nord Pas de Calais

Fax : 03 20 14 49 49

Villeneuve d'Ascq, le 15 novembre 2005

Notre syndicat vous demande de retirer immédiatement la plainte que vous avez déposée à l'encontre de notre camarade Jean-François CARLIER.

Nous n'acceptons ni l'intimidation, ni la criminalisation !

L'action de notre camarade Jean-François CARLIER s'inscrit dans une *action militante collective*, qui est l'œuvre de toute la CGT !

**Toute la CGT se bat depuis plusieurs mois contre la privatisation d'EDF, pour un service public de l'énergie au service de toute la population.
Le pouvoir politique brade l'entreprise publique EDF pour un plat de lentilles, au bénéfice de quelques privilégiés. C'est totalement inacceptable !**

Les luttes des électriciens depuis la nationalisation en 1946, n'ont eu de cesse que de construire un outil qui réponde aux besoins de la Nation et des usagers.

La France traverse une crise sociale sans précédent, conséquence de politiques successives qui ont pour corollaires la fracture sociale, le chômage, la précarité, l'exclusion qui appellent d'autres choix, une autre politique en rupture avec les seuls critères de rentabilité et de l'argent roi.

EDF entreprise publique est au service de l'intérêt général portant les valeurs de solidarité, d'égalité, de droit d'accès, de sécurité, d'approvisionnement, de sûreté, d'innovation technologique pour améliorer les conditions de vie de la population, du plein emploi et de construction d'une société mettant au cœur des enjeux l'homme.

Nous ne pouvons tolérer qu'un seul de nos camarades soit mis en cause parce qu'il défend, avec nous tous, des valeurs essentielles aux usagers !

Pour le syndicat Ufict-CGT

Patrice BARDET, secrétaire du syndicat